

La FFRE financera en cette fin d'année 2022, avec le soutien de la Fondation Rosborg*, un projet de recherche clinique sur 3 ans (2023-2025) visant à améliorer la prise en charge et la qualité de vie des patients souffrant d'épilepsie. Ce financement sera de 160000 € sur 3 ans. Le projet devra être porté par une équipe.

* Fondation Vera Nijs & Jens Erik Rosborg, sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

Appel à projets :

**« Amélioration
de la prise en
charge et de la
qualité de vie
des patients »**

160 000 €

Les dossiers de candidature, rédigés en anglais (sauf le résumé grand public), assemblés en un seul document au format PDF d'une taille inférieure à 4 Mo, devront comporter :

- Une page de garde*
- Un résumé scientifique du projet (250 mots maximum)
- Un résumé grand public** du projet (en français) expliquant l'apport du projet sur le quotidien des patients et leurs aidants
- Le projet de recherche (10 pages maximum, en Arial 11)
- Le calendrier d'exécution du projet
- Le CV du porteur principal du projet et la composition de l'équipe (2 pages maximum, en Arial 11)
- Une annexe financière indiquant ou non un co-financement (à noter que le co-financement peut servir pour des frais de personnel, de fonctionnement ou d'équipement). Le budget devra être détaillé et indiquer les différentes étapes de réalisation
- Une lettre d'engagement de l'organisme gestionnaire ainsi qu'un contact administratif, la convention de versement devant être signée 2 mois après le choix du lauréat
- Une liste et contacts de 4 experts dans votre domaine, travaillant à l'étranger et avec qui vous n'avez pas publié depuis au moins 5 ans.

Tout dossier incomplet ou soumis dans un autre format sera rejeté.

Les lauréats de l'appel à projets 2021 ne peuvent pas candidater cette année et les lauréats des précédents appels à projets de la FFRE doivent avoir remis leur rapport scientifique et financier s'ils souhaitent postuler à cet appel à projets.

En plus des membres du Conseil Scientifique de la FFRE, le jury fera appel à plusieurs experts extérieurs, et la décision sera transmise aux porteurs de projets fin 2022 pour un financement sur les années 2023-2024-2025.

Un comité d'experts du CA et du CS de la FFRE suivra régulièrement les avancées du projet au fil des 3 ans. Une présentation du projet et des résultats obtenus sera effectuée en 2025 auprès de la Fondation Rosborg.

Date limite de réception des dossiers : 1^{er} octobre 2022 au soir.

Par email : aoffre@fondation-epilepsie.fr

ATTENTION ! Chaque porteur de projet ne peut candidater qu'à un seul appel à projets de la FFRE.

L'accusé de réception de votre candidature vous sera transmis par email.

Si ce n'est pas le cas recontactez-nous.

* La page de garde devra mentionner l'intitulé de l'appel à projets objet de cette candidature, le nom du porteur du projet, le nom et les coordonnées de l'unité de rattachement, l'adresse e-mail et le téléphone de contact, l'intitulé du projet en anglais et en français et le montant demandé.

** Le résumé grand public du projet, d'une quinzaine de lignes, doit être rédigé en français de façon à répondre aux questions suivantes : En quoi consiste le projet pour lequel vous avez obtenu le financement de la FFRE ? Quels sont les impacts concrets du projet pour la vie quotidienne des patients et/ou la prise en charge de l'épilepsie et dans quel délai ?